

Séance du mardi 22 septembre 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 16/09/2015

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

L'an deux mille quinze et le vingt deux septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION, Françoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

Représentés:

Absents:

Objet: Participation Transport Scolaire - 2015_054

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Salers est la collectivité organisatrice de second rang du transport scolaire et que le Conseil départemental du Cantal, organisateur de premier rang, a fixé le tarif annuel du transport à 120 euros par enfant scolarisé.

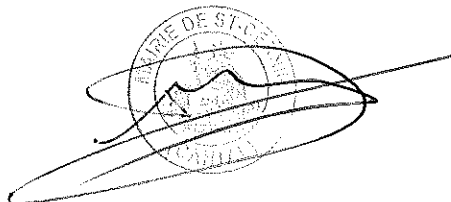
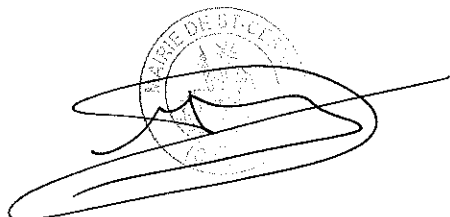
Le Conseil Municipal, après délibérations :

- décide de renouveler sa participation d'un montant de 80 euros par enfant domicilié sur la commune et utilisant le service de transport scolaire pour l'année scolaire 2015-2016

Ce remboursement interviendra après fourniture du justificatif de paiement et d'un RIB auprès du secrétariat de Mairie.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 05 OCT. 2015
et publication ou notification du 20 OCT. 2015

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL
- 6 OCT. 2015
BUREAU DU BUDGET
DE LA LOGISTIQUE ET DU COMMUNE